



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Tir à l'Arc du samedi 13 février 2010 à Préaux

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de tir à l'arc, Monsieur Robert BLOT, remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur André NOEL Président de la ligue de Normandie de tir à l'arc, Monsieur Marcel CLET Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 28 clubs sur 38.

Le Président présente les excuses de Monsieur Didier MARIE Président de Département de la Seine-Maritime, Monsieur JUMEL Vice Président du Département, Madame GUEGOT députée, Madame RIMASSON Conseillère Générale, Monsieur CHARBONNIER Président de la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, Madame Nicole RIMASSON Conseillère Générale, Monsieur LEMOINE Maire de Préaux & Monsieur Philippe BOUCLET Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, Monsieur Stéphane PETTE vérificateur aux comptes, Monsieur Christian ROBILLARD, Monsieur Patrice CHARLET et Monsieur Jean-Charles DEMARES membres du Comité Départemental de tir à l'arc.

Clubs présents :

ROUEN ROY GUILLAUME, PETIT COURONNE, ROUEN ARC CLUB, FECAMP, MONT SAINT AIGNAN, NOTRE DAME DE GRAVENCHON, BIHOREL, BRACQUEMONT, EPOUVILLE, MONTIVILLIERS, OFFRANVILLE, SOTTEVILLE LES ROUEN, PAVILLY, SAINT VALERY EN CAUX, FERRIERES EN BRAY, SAINT AUBIN LES ELBEUF, CAUDEBEC EN CAUX, YERVILLE, AUFFAY, GRAND COURONNE, YVETOT, PLATEAU EST, GRAND QUEVILLY, PREAUX, LUNERAY, VIEUX ROUEN SUR BRESLE, SAINT MARTIN EN CAMPAGNE & NEUFCHATEL EN BRAY.

Club excusé :

TOURVILLE LA RIVIERE

Clubs absents :

CHTA, SAINT NICOLAS D'ALIERMONT, SAINT ROMAIN DE COLBOSC, SAINTE ADRESSE, AUMAIE, HARFLEUR, MAROMME, BEUZEVILLE LA GRENIER & TURRETOT.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

D'abord, je voudrais vous souhaiter pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que toutes les meilleures performances sportives que vous espérez. Je tiens également à remercier personnellement les membres du comité directeur qui m'ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires à l'accomplissement de cette première année de mandature.

Je tiens aussi à remercier Sébastien ROGER pour la tenue du site Internet du CD76 - arc76.net - tout au long de la saison avec méthode et efficacité, pour mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires à la vie des clubs et de leurs archers.

Je veux aussi remercier Stéphane PETTE notre ancien vice-président, d'avoir bien voulu assurer la fonction de vérificateur aux comptes, tâche que je sais qu'il a accompli avec célérité, ayant pu apprécier ses qualités précédemment.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Nous avons enregistré pour la saison 2008/2009 une augmentation du nombre de licenciés de 15% environ, soit 1626 licenciés représentant 217 nouveaux archers. Il sera peut-être difficile d'atteindre ce chiffre pour la saison à venir, mais le chiffre de 1531 licenciés enregistrés à la Fédération Française de tir à l'arc au 4 février 2010 est prometteur.

Quelques changements sont intervenus à la présidence des clubs : Maxime NIGAUD à MONT SAINT AIGNAN & Pascal HANNECART à YVETOT. Nous accueillons aussi depuis 2009 un nouveau club : le centre de loisirs culturels de TURRETOT section tir à l'arc et son président est Jean-Claude DELVAUX. Nous sommes maintenant 38 clubs dans notre département.

A tous, nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux archers.

RAPPORT MORAL SAISON 2008/2009

Nous avons renouvelé de nouveau la convention annuelle d'objectifs avec le Département de la Seine-Maritime lors d'un rendez-vous début décembre 2009 avec Monsieur DAUCHEL de la Direction des Sports. Les fiches projets proposées par Chantal MAMICH et Frédéric VAUTIER avec ma collaboration ont reçu l'aval de celui-ci ainsi que l'acquisition d'un deuxième Chronotir dans le cadre d'achat de matériel sportif. La réduction du montant des subventions demandée par le Département a été prise en compte, néanmoins nous devrions pouvoir disposer d'un financement à hauteur de 6000 € non loin de celui de l'année précédente et 50% du prix du Chronotir soit 1600€ environ.

Nous soutiendrons comme l'année passée les demandes d'acquisition de matériel au Département déposées par les clubs, ainsi que celles du CNDS.

Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation des arbitres, des entraîneurs ainsi que les stages techniques pour les archers jeunes et adultes.

Je vous rappelle qu'à partir de cette année, l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale de la ligue de Normandie de tir à l'arc.

Aucune dérogation ne sera plus accordée même à titre exceptionnel.

Pour les concours jeunes, nous avons bénéficié de l'aide demandée au Département. Je donnerai la parole à Philippe DANEL pour vous donner le résumé des compétitions de la saison.

Championnat de France 3D par équipes départementales : cette année, l'équipe a connu une petite défaillance dans cette épreuve par rapport à l'année précédente. J'espère donc pour l'année 2010 une prestation supérieure, voir pourquoi pas un podium, nous le mériterions.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions. Le résumé va vous être présenté par Patrice CHARLET responsable de la commission sportive.

Championnat de Normandie tir en salle par équipe départementale : depuis plusieurs années, nos équipes de Seine-Maritime se comportent avec une belle régularité. En 2009 à Hérouville Saint Clair, celles-ci ont gratifié le Département des meilleurs résultats enregistrés jusqu'alors et le résultat de cette compétition rejailit sur tout le Comité Départemental 76. Félicitations à tous les archers sélectionnés dont les noms suivent :

Classement équipe arc à poulies : 1^{ère} avec NOUVEL Antony VIEUX ROUEN SUR BRESLE, ROGER Sébastien PAVILLY, BUQUET Benoît PETIT COURONNE, DANEL Damien NEUFCHATEL EN BRAY, LECAUCHOIS Corinne NOTRE DAME DE GRAVENCHON, NOUVEL Adélaïde VIEUX ROUEN SUR BRESLE.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Classement équipe élite : 1^{ère} avec BERGUIN Philippe MONT SAINT AIGNAN, ROBERT Nicolas AUMALE, FESSARD Mickaël PETIT COURONNE, MULOT Sébastien SAINT MARTIN EN CAMPAGNE, BENARD Marion GRAND QUEVILLY, LAMBERT Isabelle BEUZEVILLE LA GRENIER.

Classement équipe jeunes : 2^{nde} avec BUTTENAERE Nicolas SAINT AUBIN LES ELBEUF, HERENT Vincent MONT SAINT AIGNAN, BRUNY Quentin YVETOT, LECLERC Noémie FERRIERES EN BRAY, FERRY Gaétan OFFRANVILLE.

Classement équipe espoir : 1^{ère} avec GAUTHIER François SAINT AUBIN LES ELBEUF, RICARD Laurent GRAND QUEVILLY, DELASTRE Régis PETIT COURONNE, DUPIRE Didier PETIT COURONNE, NIVOIX Stéphanie SAINT AUBIN LES ELBEUF, DUFEU Elisabeth TOURVILLE LA RIVIERE.

Le challenge Seinomarin par équipe de clubs a eu lieu à Yvetôt et l'équipe vainqueur est le club Petit-Couronne. Félicitations au club organisateur pour la qualité de sa prestation.

La saison 2009/2010 verra le démarrage du « Challenge du Comité Départemental par équipe de club » suivant le règlement validé lors de la réunion des présidents le 5 décembre 2009 à Préaux.

Je tiens à remercier tous les clubs qui ont organisé de nombreuses manifestations telles que la Fête du sport, les opérations « Printemps, sports, nature » en partenariat avec le Département ou la Région.

Bien sûr, je renouvelle toutes mes félicitations à tous les archers du Département qui sont montés sur les podiums pour la saison 2008/2009 et que nous récompenserons à la fin de l'assemblée comme il se doit.

Pour finir, je voudrais vous dire combien j'ai apprécié votre gentillesse à mon égard pendant cette première année, et je vais continuer, pour une meilleure connaissance de tous les archers, responsables et bénévoles des clubs concourant au développement du tir à l'arc en Seine-Maritime, à parcourir le département et à rendre visite aux clubs pour être au plus près de vous dans la mesure des disponibilités de mon agenda.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission arbitre
Bruno JOLY

Mesdames et messieurs, je vous salue.

Une nouvelle année s'est écoulée à la course aux règlements avec trois mises à jour du manuel de l'arbitre. La Ligue, avec le déménagement de son siège sur Hérouville Saint Clair, ne peut plus les éditer gratuitement, c'est pour cela que la Commission Arbitre du Département fait une édition globale chaque fin d'année.

Du côté de l'équipement des arbitres, la bonne gestion financière de la commission laissant un reliquat, le Comité Départemental a approuvé l'achat de polos supplémentaires pour les arbitres. La course pour tous les distribuer commence aujourd'hui.

A côté de cela, la formation des futurs arbitres a continué normalement son cheminement.

Cette saison, sept candidats ont suivi la formation d'arbitre fédéral option (deux reçus et un abandon en cours de formation), six stagiaires ont commencé la formation d'assistant (trois ont été présentés à l'examen, deux reçus ; un abandon en cours de formation), trois arbitres jeunes ont rejoint le corps arbitral.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPEL : La formation arbitre n'est plus une simple formalité, elle demande un engagement et beaucoup de travail, une évaluation se fait tout au long de l'année et les absences répétées aux réunions de formation ne me permettent pas d'établir cette évaluation, et par conséquent ne permettent pas la présentation du candidat à l'examen.

Les effectifs du département sont actuellement de quarante trois arbitres fédéraux, dont six arbitres assistants et trois arbitres jeunes (progression +2 par rapport à 2008). Deux arbitres sont suspendus de leur fonction en attente de recyclage.

Il reste quelques clubs sans arbitre fédéral qui ne peuvent plus organiser de compétitions officielles. Plusieurs clubs ont un seul arbitre et devraient penser à la formation de nouveaux arbitres sachant qu'il faut deux ans pour obtenir une option.

L'année 2010 promet d'être chargée en modification de règlements, décidée par la FITA, et des applications qui se feront jusqu'en septembre 2011.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Réponses aux questions posées lors de l'assemblée générale :

La formation d'arbitre débute le samedi 27 mars 2010 à 14 heures à Sotteville lès Rouen.

Il est demandé de pouvoir obtenir le corrigé pour le passage d'une option. Les corrigés sont effectués par la CNA et malgré les relances de l'arbitre formateur département et du PCRA, nous n'arrivons pas à obtenir les copies des corrigés. André NOËL va solliciter la CNA pour obtenir les copies des derniers corrigés.

Pour la tenue d'arbitre, la ligue de Normandie de tir à l'arc prend à sa charge 50% du coût et le Comité Départemental de Seine-Maritime prend en charge les autres 50%.

**Commission formation
Agnès LARGILLET**

FORMATION

La commission formation a proposé deux stages sportifs pour l'année 2008/2009 :
Les stages se sont déroulés à l'UCPA de Jumièges.

- Le dimanche 22 mars 2009 de 9 à 17h- stage spécifique « passage aux distances FITA ». Le stage a regroupé 11 archers provenant de 3 clubs différents.
- Le samedi 11 avril 2009 de 9 à 17h- stage spécifique « développement de la performance en FITA, préparation au tir campagne ». Le stage a regroupé 13 archers provenant de 5 clubs différents. Le plus de cette journée était que le lendemain avait lieu au sein du CD76, un tir campagne avec une mise en situation des éléments travaillés la veille. Les stages étaient assurés par deux cadres de l'ETR de la ligue de Normandie : Thierry MARY et Loïc BRIERE. Le comité départemental a passé une convention avec la ligue de tir à l'arc de Normandie, ainsi le CD76 paie une prestation et n'est pas l'employeur des cadres.

PRE- FILIERE JEUNE saison 2008/2009

Objectifs de la pré filière :



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

- * Accompagner les jeunes archers jusqu'au championnat départemental, au championnat de Normandie et au championnat de France
salle 2 x18 mètres
- * Créer du lien entre les jeunes archers.

Un courrier d'information de la détection a été envoyé à tous les présidents et était en ligne sur le site du CD76. Une détection a eu lieu le mercredi 5 novembre 2008. 17 jeunes archers représentant 6 clubs étaient présents à la détection.

11 jeunes ont été sélectionnés (représentant 5 clubs) et ont bénéficié de plusieurs regroupements : 5 séances d'entraînement pour la saison salle : ➤ Le mercredi 26 novembre 2008, ➤ Le mercredi 10 décembre 2008, ➤ Le mercredi 7 janvier 2009, ➤ Le mercredi 28 janvier 2009, ➤ Le mercredi 18 février 2009 et deux séances d'entraînement ont eu lieu pour la saison extérieure.

Tout au long des séances d'entraînement, de nombreux thèmes de travail sont étudiés : développement de la performance, travail sur les fondamentaux, réglage du matériel, préparation aux concours...

Merci aux clubs de Yerville, d'Offranville et de Pavilly pour la mise à disposition des équipements.

Le suivi de la pré- filière jeune était assuré par Thierry MARY, cadre de l'ETR de la ligue de Normandie.

Les objectifs de la saison 2009/2010 : poursuite de la pré- filière jeunes et stages à destination de tous les archers. Des propositions de thème peuvent être formulées à la commission formation afin de répondre au plus près aux demandes des archers du comité départemental de Seine-Maritime.

Point souligné lors de l'assemblée générale :

Les jeunes ne sont pas suffisamment préparés aux duels et ils en réalisent très peu.

Réponse de Denis FOLOPPE : lors du championnat départemental salle les quotas pour les jeunes sont établis en fonction du nombre de place disponible dans la salle qui accueille le championnat. Les duels peuvent également être préparés au sein des clubs.

**Commission jeune
Philippe DANEL**

Mesdames et messieurs, je vous salue

La saison 2008-2009 fût avec ses 5 rassemblements jeunes des plus remarquables, tant par la qualité de l'encadrement que par l'organisation. Et là, permettez-moi de vous saluer, vous dirigeants, encadrants et bénévoles pour le travail que vous faites pour que ces rassemblements soit une réussite.

Car grâce à vous, nous avons pu voir s'affronter amicalement quelques 347 jeunes archers, soit 11 de plus par rapport à la saison 2007-2008 et cela est dû au travail que vous avez accompli tout au long de la saison. Ces manifestations, parrainées par le département de Seine Maritime, sont toujours un réel plaisir, car ces jeunes sont notre relève et à voir les scores qu'ils accomplissent, il faudra bientôt songer à prendre notre retraite.

Ces 5 rassemblements ont été :

- St Aubin les Elbeufs avec 102 jeunes
- Epouville avec 36 jeunes
- Yerville avec 108 jeunes



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

- Offranville avec 72 jeunes
- Aumale avec 29 jeunes

Pour cette saison qui arrive, 3 rassemblements jeunes auront lieu, à savoir deux en salle et un en extérieur :

- Le 14 Mars 2010 organisé par le CHTA
- Le 28 Mars 2010 à St Valery en Caux
- Le 8 Mai 2010 à Offranville

Cela est peu.

Je sais pouvoir compter sur vous pour motiver et inscrire le maximum de vos jeunes. De plus, peut-être faudrait-il réfléchir pour la nouvelle saison à la mise en place de rassemblements jeunes étalés sur toutes les saisons (salle et extérieure). En tous les cas, bravo à tous et merci.

Commission parcours
Pierre DUPRE

Mesdames et messieurs, je vous salue.

La saison extérieure 2010 comportera 8 compétitions de disciplines parcours, 4 "Nature ", 2 "3D" et 2 "Campagne".

Nous aurions dû en avoir 11, et je regrette personnellement que BRAQUEMEONT- BELLEVILLE n'organise pas son tir Campagne pour des raisons d'inscription tardive au calendrier de la F.F.T.A.

Quand au club de MONTIVILLIERS, par manque d'arbitre, ils ne peuvent pas organiser le Nature et le 3D cette année. Il y a pourtant suffisamment d'arbitres en SEINE-MARITIME et je pense qu'il y avait une solution.

Etant l'un des rares Archers en SEINE-MARITIME à pratiquer toutes les disciplines de notre sport, je regrette que 4 clubs seulement organisent des compétitions extérieures sur cibles anglaises alors qu'il a eu 17 compétitions en salle !

Les archers SEINOMARINS deviendraient-ils frileux ? Amis Présidents il faut motiver vos troupes !

RESULTATS DES DISCIPLINES PARCOURS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATURE :

Lieu : Porte les Valence **Date** : 30 et 31 mai 2009 **Nombre de participants Seinomarins**: 18
CD FRANCE VF BB : Carole RAOUT de Pavilly
CD FRANCE MH CO : Loïc DUSEHU de Préaux

CHAMPIONNAT DE FRANCE 3D :

Lieu : CHATEAUDUN **Date** : 22 et 23 août 2009 **Nombre de participants Seinomarins** : 18
CD FRANCE JF TL : Lucie GRANSIRE de Pavilly
3^{ème} VF BB : Carole RAOUT de Pavilly

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DEPARTEMENTALE 3D :

Lieu : BILLIEU **Date** : 26 et 27 septembre 2009



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

L'équipe masculine se classe 10^{ème} avec ADAM Christophe, AUBERT Vincent, FOLLET Sébastien, DUSEHU Loïc, ROGER Sébastien. Pas d'équipe féminine engagée.

OPEN DE France :

Lieu : ST ETIENNE Date : 24 et 25 octobre 2009

EQUIPE NORMANDE FEMME : 9^{ème} 2 participants Seinomarins

EQUIPE NORMANDE HOMME N°1 : 11^{ème} 4 participants Seinomarins

EQUIPE NORMANDE HOMME N°2 : 15^{ème} 3 participants Seinomarins

TIR EN CAMPAGNE CHAMPIONNAT DE FRANCE SCRATCH

Lieu : BAINS LES BAINS Date : 18 et 19 juillet 2009 Nombre de participants Seinomarins : 2

Toutes nos félicitations aux archers ayant participé à ces Championnats de France

Bonne saison sportive à tous.

Point souligné lors de l'assemblée générale :

Si le club n'a pas d'arbitre et souhaite organiser un concours, il doit faire une demande écrite au Président de la ligue de Normandie de tir à l'arc.

**Commission sportive
Patrice CHARLET**

Championnat Départemental :

Le championnat s'est déroulé à Neufchâtel en Bray pour 2008 sur sélection nous disposions de 136 places. J'ai préparé les feuilles de marques pour tout le championnat. Je pense que tout s'est bien déroulé puisque je n'ai pas eu de remarque particulière.

Le championnat à Notre Dame- de- Gravenchon vient de se dérouler les 6 & 7 février 2010, sur sélection aussi. Le nombre de places disponibles était de 184 places, soit 48 places de plus que l'an dernier. Pour une fois que nous avons beaucoup de place, je regrette la faible motivation des archers pour ce Championnat. Pour certaines catégories, je ne pouvais même pas descendre dans le classement faute d'inscrits. Les quotas sont aléatoires, ils servent surtout à la préparation des finales.

Les archers étaient en présélection sur le suivi des concours. Afin de faciliter la sélection finale, les archers devaient se pré inscrire via le site. Les archers qui ne n'étaient pas sur cette liste pouvaient s'y inscrire. (Sélection sur 3 concours). Il faut savoir que le choix du nombre de participants dans chaque catégorie devient un peu plus compliqué chaque année.

Je remercie les clubs de Neufchâtel en Bray et Notre Dame de Gravenchon qui ont su faire des ces Championnats, une rencontre Amicale et Sportive à tous les niveaux que ce soit.

Challenge du Comité Départemental :

Le 13^{ème} Challenge s'est déroulé à Yvetôt. Nous avons pu retenir 14 équipes, 18 équipes qualifiées sur 26.

Prochain Challenge à Préaux. Tous les clubs sont les bienvenus et ils ont le choix de participer ou non ce nouveau Challenge.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Le championnat de Normandie tir salle par équipe départementale :

Ce Championnat se déroulera à Epouville le 4 Avril 2010. Les équipes à ce jour ne sont pas formées et malgré les changements du règlement, nous auront des participants pour gagner ce Championnat.

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente plus de 3000 résultats.

- L'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.
- La sélection des archers pour le championnat Départemental.
- Le classement des compétitions et les qualifications pour le Challenge du Département.

Rappel :

- Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Challenge.
- L'envoi des résultats à la FFTA est à effectuer par le club ayant organisé la compétition, dans les 3 jours, sous peine de se voir refuser la prochaine compétition.
- La récupération des scores s'effectue sur le site FFTA.
- Pour la sélection au Championnat Départemental, je récupère la totalité des résultats sur l'intranet de la FFTA. Le traitement des résultats avec Result'arc ne pose pas de problème particulier. Une mise à jour des licenciés (fichier ressources) est faite régulièrement (1 par jour) par le responsable qui traite les scores : pensez à le mettre à jour avant chaque compétition.
- Les clubs qui rencontrent des difficultés avec ou d'autres problèmes, peuvent toujours m'appeler.

Résultats :

- Les résultats de chaque compétition sont disponibles sur le site FFTA.
- Afin d'éviter certaines erreurs de catégories, je demande donc aux clubs organisateurs de faire attention aux changements de catégories pour les premiers concours de la saison. Ne pas accepter l'archer qui ne sera pas à jour (il en va de la responsabilité de l'organisateur et de l'arbitre). Ne demander le certificat médical que si la mention NON est sur la licence (gain de temps au greffe).
- Enfin, je regrette de ne pas être avec vous aujourd'hui et je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

Site Internet <http://arc76.net/>

Denis FOLOPPE nous cite les archers sélectionnés pour le prochain challenge de Normandie par équipe départementale. Les archers seront contactés individuellement afin de connaître leur disponibilité pour cette compétition.

Equipe Espoir : LHEUREUX Jeanne MONT SAINT AIGNAN, BRACHAIS Christine NOTRE DAME DE GRAVENCHON, MUOT Sébastien SAINT MARTIN EN CAMPAGNE, HUON Pascal LE HAVRE, BONENFANT Thierry BRACQUEMONT.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Equipe Elite : BERGUIN Philippe MONT SAINT AIGNAN, PAUMIER Aurélie MONT SAINT AIGNAN, FESSARD Mickaël PETIT COURONNE, BUREAU Pierre PETIT COURONNE, Marion BENARD GRAND QUEVILLY.

Equipe Poulies : NOUVEL Antony VIEUX ROUEN SUR BRESLE, ROGER Sébastien PAVILLY, TARDIEU-BAZIN Bertille MONT SAINT AIGNAN, RIOULT Muriel NOTRE DAME DE GRAVENCHON, LECAUCHOIS Morgan NOTRE DAME DE GRAVENCHON.

Equipe Jeunes : VILLARD Lauréna LE HAVRE, HERENT Vincent MONT SAINT AIGNAN, BOREL Alice TOURVILLE LA RIVIERE, BRUNY Quentin YVETOT, FERRY Gaétan OFFRANVILLE.

RAPPORT FINANCIER

Chantal MAMICH présente les comptes de la saison 2008/2009 suivant les documents qui ont été remis à chaque club au début de l'assemblée générale. Il faut à nouveau préciser que ce compte de résultat est établi sur 15 mois soit du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2009.

Total des recettes : 35 559.28€

Total des dépenses : 37 187.02€

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Stéphane PETTE a vérifié les comptes sur la période écoulée.

Chantal MAMICH lit à l'Assemblée le rapport du vérificateur aux comptes.

QUITUS AU TRÉSORIER

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

BUGDET PRÉVISIONNEL

Chantal MAMICH présente le budget prévisionnel pour l'année 2010.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le Président demande aux représentants des clubs de modifier l'article du règlement intérieur sur l'exercice comptable clos en fin d'année civile au 31 décembre.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

COTISATION ET MONTANTS DES LICENCES

La Fédération Française de Tir à l'Arc va modifier l'ensemble des licences au 1^{er} septembre 2010. Trois types de licences seront proposées : dirigeant, loisir et compétition.

Actuellement, le CD76 reçoit environ 26% du montant de la licence FFTA. Il est proposé que le nouveau pourcentage au profit du CD76 s'élève à 25% du montant de la licence FFTA.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

CHALLENGE DU COMITE DÉPARTEMENTAL

L'idée de ce nouveau challenge est d'aller chercher les archers « salle » pour qu'ils découvrent les disciplines de parcours et inversement. Cette année 2010, la finale aura lieu à Préaux.

Tirage au sort de la finale 2011 : la finale 2011 sera un tir fédéral.

Le Président remet les médailles du challenge 2009 organisé à YVETOT.

1^{er} PETIT COURONNE

2nd SAINT VALERY EN CAUX

3^{ème} GRAND QUEVILLY

RÉCOMPENSES DES ARCHER MÉDAILLÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2009

Le Président adresse ses félicitations aux archers montés sur les podiums.

Champions de France et médaille d'or :

Carole RAOUT, Lucie GRANDSIRE, Thérèse ANGOT, Benoît BUQUET, Morgan LECAUCHOIS & Sébastien ROGER.
& Loïc DUSEHU.

L'équipe de Notre-Dame-de-Gravenchon composée de William CHANOT, Morgan LECAUCHOIS, Christophe LECAUCHOIS & Freddy JUHEL.

Vice champion et médaille d'argent :

Morgan LECAUCHOIS (3 titres) & Benoît BUQUET.

Médaille de bronze :

Carole RAOUT, Florentine MAZIRE, Camille LEFEBVRE, Loïc DESEHU, Paul LATTELAIS & William CHANOT.

RATIFICATION DE LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président demande aux représentants des clubs de ratifier le PV de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Yvetôt le 23 novembre 2008. Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Dans les projets d'investissements 2009, il était prévu d'acheter 20 cibles 3D. L'aide du Département pour cet investissement est à hauteur de 40%, les 60% restant sont à la charge du CD76.

Un débat s'ouvre autour de l'utilisation des 3D par les clubs.

Les clubs peuvent envoyer par mail avant le 15 mars 2010 des propositions d'utilisation pour cet investissement de cibles 3D. Le sujet sera revu lors de la prochaine réunion du comité directeur du 23 mars 2010.

André NOËL, Président de la ligue de Normandie de tir à l'arc a remis la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à Joël HURE, Président du club de Pavilly depuis 1995.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Rappel des prochaines dates importantes :

Assemblée Générale de la ligue de Normandie de Tir à l'Arc le dimanche 14 mars 2010 à Hérouville Saint Clair.
Date limite pour vos demandes CNDS le 23 mars 2010, attention votre demande financière doit être supérieure à 600€.

Chantal MAMICH souhaite évoquer la dernière campagne de labellisation des clubs. A ce jour, 21 clubs sur 38 sont labellisés en Seine-Maritime : soit 17 labels de bronze et 4 labels d'argent. Sur l'ensemble des 98 clubs normands, 33 sont labellisés. La Seine-Maritime représente près de 64% des clubs labellisés en Normandie.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CD76
--

Le Président demande à l'Assemblée si un club est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental. Deux clubs sont candidats. La prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu à Neufchâtel en Bray le 26 février 2011.

Le Président
Robert BLOT

La secrétaire de séance
Agnès LARGILLET